

Le Champlain

du Syndicat de Champlain(CSQ)

PU
CA
PA
BLE.CA



L'édito du Président

Pu capable !

Ces deux petits mots, prononcés d'une façon qui traduit le désarroi et la fatigue, ont permis à toute la population de comprendre qu'il faudra plus que rénover des écoles et ajouter des millions de dollars pour que le réseau de l'éducation au Québec se porte mieux. Il faudra beaucoup plus pour que tous les milieux redeviennent ce qu'ils doivent être, à savoir des environnements sains, où tous se sentent en sécurité, où il fait bon socialiser, éduquer et instruire !

Cette semaine, nous avons voulu frapper fort médiatiquement et nous croyons avoir réussi. Nous avons déconcerté la population en leur révélant la réalité vécue dans nos écoles et dans nos centres. Mieux encore, partout où nous avons mené notre blitz médiatique mardi dernier, nous avons reçu un fort appui dans notre démarche : animateurs, journalistes, intervenants sur les lignes ouvertes et les médias sociaux des différentes émissions qui nous ont reçus. L'appui est unanime parce que clairement, la situation est



inacceptable : Il faut mettre fin au cycle de la violence dans nos établissements et améliorer notre climat de travail !

Ceci dit, c'est bien beau passer à la télévision, à la radio et se retrouver dans les journaux, cependant il ne faut jamais oublier que ce n'est pas l'objectif, mais le moyen ! On ne fait pas une campagne pour être dans les médias, mais bien pour expliquer ce que nous vivons, pour inter-

pellier la population et pour changer les choses.

D'ailleurs, les prochaines étapes de notre campagne seront encore plus importantes que celle que nous venons de franchir. Au cours des prochaines semaines, nous inviterons les dirigeants de nos commissions scolaires à une rencontre. Certes, nous y ferons l'état des lieux. Mais surtout, la question qui se pose face à ces statistiques ahurissantes, c'est : Que comptent-ils faire ?

Je m'en voudrais de ne pas terminer mon article sans remercier celles et ceux qui ont participé notamment au tournage de la vidéo promotionnelle de la campagne, qui circule en ce moment sur les réseaux sociaux et qui s'est aussi retrouvée dans plusieurs médias. Vous avez réussi à traduire ce que, malheureusement, ressent au quotidien un trop grand nombre d'entre nous. Désormais, après avoir dit que nous n'étions « pu capable », nous dirons que « c'est assez ! »

Éric Gingras

PU CAPABLE.CA

Partagez la vidéo sur les réseaux sociaux !



@syndicatchamplain



L'école de Maricourt Le plaisir de semer des comportements éco responsables et solidaires

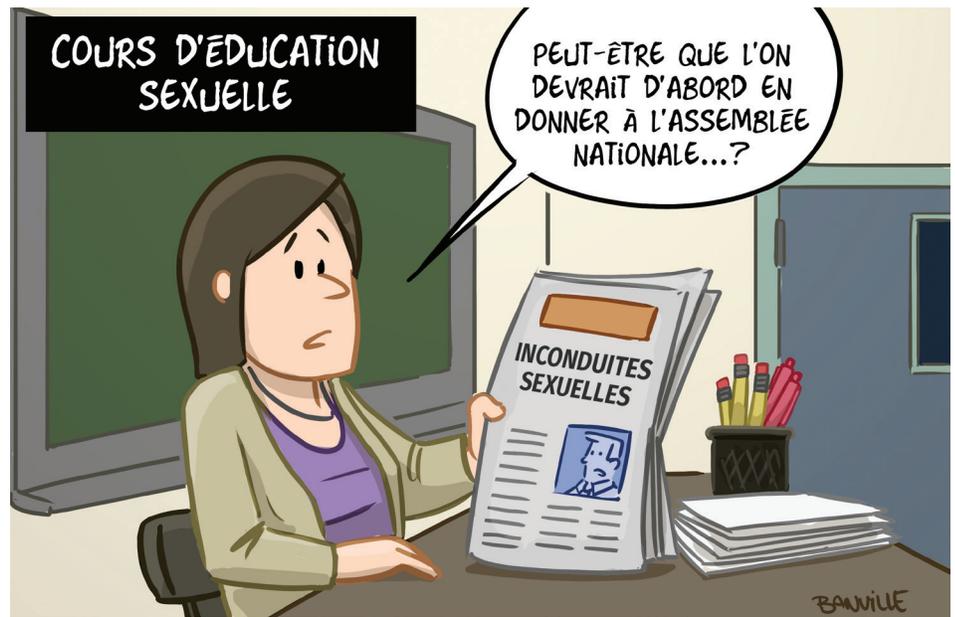
C'est en tissant des liens entre leur vécu et l'écologie, le pacifisme, la solidarité et la démocratie que les élèves de l'école de Maricourt, à Saint-Hubert, ont découvert les valeurs des établissements verts Brundtland le 4 avril dernier. Cette activité initiatrice lançait les festivités du 25^e anniversaire du mouvement EVB et permettait ainsi, aux petits comme aux plus grands, de développer une meilleure conscience sociale.

Par la suite, les membres du comité EVB ont organisé des rencontres avec Ève-Marie Fournier, une collaboratrice de l'organisme Oxfam-Québec. Les ateliers « Donnons vie à l'égalité » et « Soif de Justice » ont été suivis dans les différentes classes, afin de sensibiliser les jeunes sur l'importance de l'eau et sur les inégalités. La rencontre s'est terminée avec l'histoire de Samira, une jeune fille du Burkina Faso. Un moment qui restera certainement bien gravé dans l'esprit de plusieurs.

Membre actif du mouvement depuis plus de 20 ans, l'implication sociale de l'école de Maricourt ne s'arrête pas là grâce à ses enseignants ! Leur comité EVB a organisé cette année une pléiade d'activités pour sensibiliser leurs élèves. S'ajouteront donc aussi la visite de la caravane du CFER de l'école André-Laurendeau le 18 avril, leur traditionnelle Friperie le 23 mai et la marche d'Oxfam le 19 juin pour clore l'année scolaire en beauté.

Vous avez contribué au mouvement EVB cette année ? Appelez-nous ! Il nous fera plaisir de partager sur nos différentes plateformes ces gestes porteur d'espoir et de sens.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice



Fonds Robert-Ferland

Quatre bourses de 1 000 \$

Le Syndicat de Champlain (CSQ) offre quatre bourses de 1 000 \$ pour encourager des jeunes de 16 ans et plus à terminer leurs études (DES, DEP ou CEP).

Si vous pensez qu'un étudiant mérite cette bourse, remplissez un formulaire d'inscription et remettez-le au Syndicat avant le 11 juin 2018.

Pour s'assurer que l'argent sera remis à un étudiant méritant, vous devez composer un texte d'une demi-page expliquant les raisons pour lesquelles la bourse devrait lui revenir.

L'étudiant, quant à lui, devra rédiger un texte d'une demi-page appuyant sa

candidature. Il doit aussi présenter une preuve d'admission à temps plein à un CEP, un DEP ou à l'éducation des adultes à la prochaine rentrée scolaire.

La liste des personnes choisies par le comité de sélection sera publiée sur le site Internet du Syndicat pendant l'été. Les gagnants seront contactés durant l'été.

Vous recevrez toute l'information dans le courriel syndical de la semaine prochaine. D'ici là, vous pouvez aussi consulter l'information disponible à syndicatchamplain.com

Éric Villeneuve
Secrétaire-trésorier



Vous aimeriez avoir des exemplaires du recueil *Ma plus belle histoire* 2017-2018 ? Nous en avons encore plusieurs disponibles. Contactez Jessica Carrière à jcarriere@syndicatdechamplain.com



Élections de section

Vous trouverez toutes les informations relatives aux élections de chacune des sections du Syndicat de Champlain à syndicatchamplain.com, sous l'onglet de votre section. Dans le menu de gauche, un onglet y est consacré.

PU CAPABLE !

Le personnel de l'éducation lance un cri du cœur

Le Syndicat de Champlain a mandaté la firme Léger pour mener un sondage auprès de ses membres, du personnel enseignant et de soutien scolaire, sur certains aspects du climat de travail dans les milieux. L'étude portait entre autres sur la reconnaissance, sur la charge de travail, sur la prévalence de violence (physique et verbale) et de cas d'intimidation sur les lieux de travail et sur les relations avec le personnel de direction.

Les résultats révèlent notamment que :



Plus d'une personne sur deux a été témoin ou victime de violence physique dans son école ou son centre;



Près de trois personnes sur quatre ont été témoins ou victimes de violence verbale dans leur établissement;



Plus d'une personne sur deux a été témoin ou victime d'intimidation dans son milieu, une fois sur trois par son supérieur;



Plus d'une personne sur quatre qualifie le climat de travail dans son milieu de mauvais. La proportion monte à une personne sur trois chez le personnel enseignant.

Violence verbale et physique, intimidation, climats conflictuels et envenimés, personnel de direction qui ne joue pas son rôle et mesures disciplinaires pour faire taire celles et ceux qui dénoncent haut et fort des situations intenable et inacceptables. Voilà ce qui mine gravement les climats dans les écoles et dans les centres.

Au cours des dernières années, les malaises et les cas isolés se sont multipliés au point de devenir un problème sérieux et incontournable dans nos établissements scolaires.

Les membres du Syndicat de Champlain ont clairement soulevé le problème lors du dernier Congrès du Syndicat, en mars 2017, faisant de la santé et la sécurité du travail un chantier majeur pour l'organisation.

Le problème des climats de travail dans les établissements scolaires est un secret de polichinelle dans le réseau de l'éducation. Mais il fallait pouvoir le quantifier clairement. C'est maintenant chose faite et les résultats parlent d'eux-mêmes !

Résultats de l'étude

Surcharge de travail

- Trois personnes sur quatre jugent qu'ils sont en surcharge de travail.
- Malgré la surcharge et les problèmes de climat, les résultats révèlent que, ce qui permet au personnel de l'éducation de tenir bon, ce sont leurs relations avec les élèves (70 % de satisfaction) et leurs collègues (52 %).

Insatisfaction au travail

- Un répondant sur cinq pointe sa relation avec ses supérieurs comme motif d'insatisfaction au travail.
- La tâche (44 %), la relation avec les supérieurs (20 %), le salaire (24 %), les locaux (23 %) et le matériel de travail (20 %) sont des motifs d'insatisfaction au travail.

Climat

- Une personne sur quatre qualifie le climat de travail dans son milieu de mauvais. La proportion grimpe à une sur trois chez le personnel enseignant.

Intervention de la direction

- Une personne sur trois affirme que la direction de son école ou de son centre ne prend pas les moyens nécessaires pour intervenir et empêcher les cas de violence physique et verbale.

Dénonciation des situations d'intimidation

- Parmi la proportion de gens qui ont dénoncé les situations d'intimidation, une personne sur trois estime que cette dénonciation n'aura pas aboutie.
- Une personne sur quatre estime que la direction de son établissement ne prend pas les moyens nécessaires pour intervenir et empêcher les cas d'intimidation.

Reconnaissance

- La reconnaissance du travail accompli par les collègues dans les milieux (personnel enseignant et de soutien) ainsi que par les élèves est bonne.
- Or, environ une personne sur trois ne sent pas que son travail est reconnu par le personnel de direction ni par les parents.

Ressources disponibles

- Plus d'une personne sur trois estime que le personnel de direction n'est pas disponible pour lui permettre d'accomplir correctement ses tâches.
- Plus d'une personne sur trois estime que les parents ne sont pas disponibles pour lui permettre d'accomplir correctement ses tâches.

PU CAPABLE !

Et maintenant ?

Au Syndicat de Champlain, nous sommes d'avis que l'employeur a la responsabilité de respecter la Loi sur la santé et la sécurité du travail et d'assurer un milieu de travail adéquat, sain, respectueux et exempt de violence et d'intimidation.

Il est plus que temps que des actions concrètes soient prises pour remédier aux situations conflictuelles et problématiques dans certains établissements. Parce qu'au-delà des histoires entendues, des dossiers qui s'accumulent, des arrêts de travail et des cas d'invalidité qui se multiplient, nous avons désormais des données claires et probantes sur l'état des lieux, un portrait quantifiable de ce que vit le personnel de l'éducation. Et il faut que ça change.

Ce sera désormais tolérance zéro en matière de santé et de sécurité au travail. Finies, l'intimidation, les représailles, les mesures disciplinaires pour faire taire. Finis, le laisser-aller, la pensée magique et le fait de tout remettre sur le dos du personnel de l'éducation. Le message est clair : Pu capable !

Le Syndicat de Champlain procédera donc par étapes. D'abord, nous solliciterons, dès les prochaines semaines, des rencontres avec les services des ressources humaines et les directions générales des commissions scolaires des Patriotes, Marie-Victorin et de la Vallée-des-Tisserands pour leur faire part du constat de la situation à partir, notamment, des résultats du présent sondage, du bilan des déclarations santé et sécurité (registres et constats) que nous recevons au Syndicat et du cumulatif des expériences des dernières années.

Puis, nous demanderons à l'employeur ce qu'il compte faire, dès maintenant, pour assumer ses responsabilités et s'assurer de remédier à la situation.

Ce faisant, nous leur ferons aussi part de la façon dont le Syndicat de Champlain entend traiter ces situations à partir de la rentrée scolaire 2018-2019 et nous établirons clairement que ce sera maintenant tolérance zéro en matière de santé et de sécurité au travail.

Enfin, une nouvelle procédure d'intervention a été élaborée

au cours des derniers mois, fruit d'un travail de collaboration entre les différents services, sections et ressources du Syndicat de Champlain. Désormais, peu importe la commission scolaire, toutes les situations dénoncées qui toucheront la santé et la sécurité du travail seront traitées de la même façon, afin de maximiser l'efficacité d'intervention.

D'ici la fin de l'année, le Syndicat travaillera avec les personnes déléguées d'établissement pour assurer le suivi de ce type de dossier selon cette procédure. Le Comité santé et sécurité du travail du Syndicat sera également mis au jeu.

Nous n'en sommes qu'à la première année du plan triennal adopté au dernier Congrès et déjà, dès septembre prochain, nous serons prêts à agir concrètement et efficacement sur le terrain.

Interpellons l'employeur, dénonçons les situations à risque ! Il a la responsabilité d'agir. Le Syndicat de Champlain veillera à ce qu'il le fasse !

Pour tous les détails, rendez-vous à pucapable.ca

Maude Messier

J'appuie la campagne « Pu capable » !

Vous vivez ou avez déjà subi des problèmes en lien avec le climat de travail : intimidation, violence, représailles, manque ou absence de support de votre direction, etc. ? Vous avez été témoin de telles situations ou ou de tels conflits ?

Appuyez la campagne « Pu capable » pour unir votre voix à celle de vos collègues. Exigeons plus de respect pour le personnel de l'éducation et agissons ! Portez l'autocollant que vous recevez dans le courrier syndical, cette semaine. Affichons-nous !

Aimez et partagez la vidéo de la campagne via la page Facebook du Syndicat : @syndicatchamplain



**Tarifs de groupe exclusifs.
Exclusivement pour vous.**

**Obtenez une soumission et économisez
1 888 476-8737
csq.lapersonnelle.com**

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.
Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

Les protections RésAut
Centrale des syndicats du Québec
Assurances auto, habitation et entreprise

Assureur choisi par la CSQ

laPersonnelle
Tarifs de groupe. Service unique.